

Réf : CA2025/14

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 AVRIL 2025

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE MOTION

➡ Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, réuni en sa séance du 18 avril 2025 sous la présidence de Monsieur Alexandre PÉRAUD,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2, L.712-3,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux-III),
Vu la délibération CA2023/56 du 10 novembre 2023,*

➤ Après en avoir délibéré,

➡ DÉCIDE :

Article 1 :

Le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) approuve la motion figurant en annexe n°1 de la présente délibération.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 18 avril 2025.

Membres présents	21
Membres représentés	13
Abstention (s)	0
Votants	34
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	34
Pour	34
Contre	0

Le Président,



Alexandre PÉRAUD.

Publié le :

28 AVR. 2025

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

28 AVR. 2025

Motion présentée par l'intersyndicale des personnels de l'Université Bordeaux Montaigne

Le Conseil d'Administration de l'Université Bordeaux Montaigne, réuni le 18 avril 2025, exprime son indignation face aux restrictions budgétaires imposées aux universités, aux entités de recherche ainsi qu'au CROUS. Il fait part de ses inquiétudes, quant à la mise en danger des centaines de formations supérieures publiques, suite aux résultats de la campagne d'évaluation de la vague E par le HCERES, et ce dans un contexte où les exigences de la recherche publique, face aux défis sociaux, économiques et environnementaux couplés à une formation de qualité pour toutes et tous, n'ont jamais été aussi essentiels. L'université Bordeaux Montaigne plaide pour la défense des sciences et des humanités, de la liberté académique et de l'Université comme piliers d'une société démocratique. Elle s'associe au mouvement "Stand Up for Science" en soutien à la science et aux scientifiques menacés aux États-Unis et de façon plus globale, à travers le monde.